



Pbl logement urgent merci !!!

Par **tof60**, le **05/01/2010 à 18:39**

Bonjour,rnrnactuellement je suis proprio d'un maison que je vient de louer depuis 6mois rnje compter refaire ma vie ailleurs, et vla mon pbl je me retrouve sans emploi et sans logement avec ma comcubine et attendont une petite fille pour fin janvier rnalors et il possible de resilier le contract de location que j'ai actuellement avec mais locataire pour revenir vivre dans ma maison rnfaud t'il quand mm attendre quand mm les 3 ans de bail vue ma situation rnmerci de m'aidez sait urgent

Par **Marion2**, le **05/01/2010 à 19:47**

Bonsoir,rnrnrnPour récupérer votre maison, vous devez avertir en courrier recommandé AR le locataire 6 mois avant la fin du bail.rnrnEssayez un arrangement à l'amiable, mais si le locataire refuse, vous ne pouvez pas résilier le bail.rnrnSi vous vous trouvez sans logement, contactez rapidement une Assistante Sociale.rnrnCordialement.

Par **tof60**, le **05/01/2010 à 19:50**

bonjour rnrnmerci pour votre reponse sait bien se qui me sembler mais je pensse que vue la situation il y aurrai une autre facon de faire rnmerci !!!

Par **Marion2**, le **05/01/2010 à 19:54**

Une Assistante Sociale pourra vous aider.rnrnBon courage.